



Fédération Française
de Spéléologie

La lettre à l'élu

n°9-juin 2018

Voici la première lettre à l'élu post assemblée générale du 20 mai 2018 qui s'est déroulée à Autrans Méaudre (Vercors, Isère).

L'assemblée générale a été le lieu de nombreux débats pendant la séance mais également lors des réunions de commissions et de présidents de régions qui ont eu lieu la veille. Les échanges ont permis de trouver des terrains d'entente malgré un climat pourtant incertain, le montant de la convention d'objectifs (subvention 2018 du Ministère des sports) étant toujours inconnu.

A présent l'heure est à la poursuite des dossiers, à la rédaction et la validation des comptes rendus de réunions et surtout à la mise en place de la prochaine campagne d'adhésion qui démarrera cette année le 1er septembre.

Delphine Chapon
Secrétaire Générale Adjointe
Mise en page et synthèse



Crédit photo Christophe Prévot

Comité national olympique et sportif français (CNOSF)



Gaël Kaneko, président, et Jean Michel Hautavoine, trésorier adjoint, se sont rendus à des réunions de concertation sur la gouvernance du sport, organisées par le CNOSF, à Paris, dans le cadre plus large du projet de réforme de l'organisation du sport français porté par l'Etat. La première réunion traitait du bénévolat. Les débats ont porté sur les modes de financements et l'approche entrepreneuriale des fédérations et des clubs.

Les principales propositions sont :

- la meilleure valorisation des abandons de frais, lesquels ne sont pas toujours équitables, puisque le bénévole doit être imposable pour profiter de ce dispositif. ;
- la possibilité, pour les associations sportives, de faire de la publicité pour mieux valoriser l'apport du mouvement sportif pour la société et pour mieux communiquer sur les atouts du bénévolat et ses motivations (don et profit pour l'intérêt général, pour autrui mais également pour soi).

La deuxième réunion portait sur l'avenir des directions techniques nationales (cadres du Ministère des sports placés auprès des fédérations).

De nombreuses préconisations ont été abordées :

- il a été rappelé la plus-value que ces conseillers techniques et sportifs apportent, sachant que ces personnels pallient parfois le manque de professionnels dans les petites fédérations.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



La lettre à l'élu

- une des évolutions envisagées serait de rendre transversales leurs missions à plusieurs fédérations.

La dernière réunion traitait de la place des entreprises dans une fédération : certaines entreprises sponsorisent des équipements sportifs (37 millions sont injectés dans l'économie du sport, en matériels...), à contrario, 70% des entreprises ne sauraient pas à qui s'adresser pour sponsoriser des fédérations sportives.

Il y a aussi les fédérations qui créent des associations de sport en entreprise : Se développe la notion d'offres de services (plusieurs jours/semaines par an) pour valoriser le sport, la santé, le lien social, le bien-être au travail.

Les évolutions dans ce domaine pourraient s'orienter sur la labellisation des professionnels : offres auprès des entreprises. Un travail sur la fiscalité serait alors à développer.

Il est mis en exergue que les anglo-saxons sont en avance dans cette orientation au travers des liens existants entre le sport, les universités et les entreprises.

Malgré des réunions organisées en semaine à Paris, nous nous efforçons de représenter la Fédération à un maximum de réunions de travail du CNOSF. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous en faire part.

n°9-juin 2018

Le protocole de partenariat entre la FFS et la Gendarmerie nationale

Le protocole de partenariat est signé avec un message d'accompagnement du Lieutenant-colonel Jean-Baptiste ESTACHY qui remercie Bernard Tourte, président du SSF, pour son dynamisme et sa patience et qui accepterait volontiers une rencontre pour donner un écho plus significatif à la signature.

JNSC et événement national « Sentez- vous sport » porté par le CNOSF

La Fédération Française de Spéléologie souhaite pouvoir inscrire ses JNSC 2018 dans la dynamique nationale de l'événement « Sentez-vous sport », porté par le CNOSF. La demande de dérogation de date pour cet évènement au bénéfice des JNSC d'automne est en cours : le dossier complet sera envoyé au CNOSF au début du mois de juillet.

Campagne d'adhésion 2019

Un gros travail de mise à jour du logiciel Aven est en cours pour permettre l'ouverture de la saison d'inscription au 1^{er} septembre 2018, pour l'année 2019.

Nous vous rappelons qu'il faut, au minimum 3 personnes licenciées pour pouvoir prendre l'affiliation du club pour la saison suivante.

Les statuts de la fédération prévoient, par ailleurs, que l'ensemble des adhérents du club pratiquant l'une des activités gérées par la FFS ou contribuant à son organisation, soit licencié à la fédération.

Plusieurs offres de licences (jeunes, famille, dirigeants-accompagnateurs, ...) existent et vous permettent de trouver une solution tarifaire adaptée. Les tarifs 2019 seront les mêmes que ceux de la saison 2018.

Le volet « Individuelle accident » de notre contrat s'est enrichi d'une nouvelle garantie : l'ASSISTANCE EN FRANCE ET A L'ETRANGER. Cette garantie, désormais incluse dans chacune des options IA (et insérée dans l'assurance initiation) entraîne une augmentation de chacune de ces options. Le choix de l'insertion dans les options proposées permet d'acquérir cette garantie à un prix très bas sur le marché.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



Concernant les assurances, nous vous rappelons également que le président, le secrétaire et le trésorier du club doivent être eux-mêmes licenciés FFS pour que l'assurance en responsabilité civile de l'association soit active.

Règlement général de protection des données (RGPD)

Le RGPD est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.

Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement.

Le Bureau a désigné le responsable informatique pour coordonner la mise en conformité de la FFS face à la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données (RGPD). Il devra notamment établir une feuille de route précisant les étapes nécessaires à cette mise en conformité. Un accompagnement juridique externe devra être mis en place. Le bureau est attentif à ce dossier. Nous vous donnerons plus de détails ultérieurement.

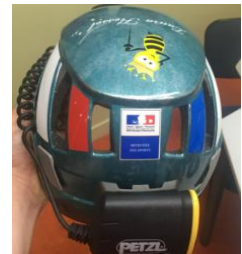
Signature de la charte des 15 engagements écoresponsables

Le 11 juin 2018, notre président et la présidente de la commission environnement, accompagnés de la directrice technique nationale, ont participé à la signature de la charte des 15 engagements écoresponsables portée par le Ministère des sports et WWF France. Pour l'occasion, un casque de spéléologie a été remis à Mme la Ministre, Laura Flessel, qui a fort apprécié le geste semble-t-il.

Cet événement a également permis de rencontrer des personnalités importantes pour le réseau de la Fédération notamment avec le Président du parc national des calanques ou encore le Président de la commission Jeunesse et Sports de l'UNESCO (France).



Remise du casque à Laura Flessel par Gael Kaneko, président FFS et Marie Helene Rey, Directrice technique nationale FFS



casque remis à Laura Flessel



Opération de secours dans la grotte de Tham Luang (Thaïlande) – Point de situation au 2 juillet 2018

Depuis le 23 juin, douze enfants et un adulte sont bloqués dans cette grotte du nord de la Thaïlande suite à une forte montée des eaux en cette période de mousson. Depuis cette date, de très nombreux sauveteurs tentent de retrouver le groupe dont on espère qu'il a pu se mettre à l'abri dans une partie exondée de la cavité. A cette date, des plongeurs « militaires » profitant d'une baisse du niveau d'eau due à l'accalmie des pluies et à la mise en œuvre de moyens de pompage étaient parvenus à 2,5 km de l'entrée sans pouvoir, toutefois, retrouver les disparus.

Depuis cette date, des pluies liées à la période de mousson sur le secteur ont considérablement fait monter le niveau des eaux, rendant les opérations très compliquées. Le SSF suit cette phase de recherche, notamment en étroite relation avec le relai CREI pour la Thaïlande (Commission des Relations et expéditions internationales) et s'est tenu informé de toutes les initiatives et travaux menés sur site. Dès le 26 juin, une information complétée d'une première proposition de services, établie par le SSF, était remise aux services appropriés du Ministère de l'intérieur. Vendredi 29, l'Ambassade de France à Bangkok contactait le SSF pour évaluer, en détail, ce que la France pourrait proposer et engager comme savoir-faire sur ce type d'opération.

Dès lors, le SSF et la Direction technique nationale de la FFS (DTN), avec le soutien du bureau fédéral, se sont employés à soumettre une proposition d'intervention aux autorités françaises et thaïlandaises pour l'envoi d'une équipe de 20 sauveteurs spécialisés dans tous les domaines pouvant permettre de localiser, rejoindre, prendre en charge et envisager diverses options en matière d'évacuation des disparus : plongeurs habitués aux plongées longues dans des eaux à forte turbidité, médecins plongeurs, spécialistes dans la mise en œuvre de balises souterraines de repérage et de transmission, artificiers, etc.

A ce jour, la FFS attend le feu vert des autorités françaises, afin de pouvoir engager cette équipe sous un cadre de mission de sécurité civile, ce qui permettrait, tant d'assurer l'organisation logistique du déplacement de l'équipe et de ses importants moyens techniques, que de garantir une couverture pour les personnels engagés sur l'opération. Au cours de ces deux derniers jours, les contacts ont été multipliés tant en France qu'en Thaïlande pour essayer d'accélérer le processus de décision.

Dès le déclenchement de cet accord l'équipe est prête à partir sous 24 heures pour mettre à la disposition des secours sur place toute son expertise, sa technicité et sa capacité opérationnelle.

A ce jour les enfants ont été retrouvés, l'évacuation reste à organiser selon les conditions météorologiques.

n°9-juin 2018



La lettre à l'élu

n°9-juin 2018

Votes récents du Conseil d'Administration

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration des 17 et 18 mars 2018
ABSTENTION (2) 14,29 % OUI (12) 85,71 %
16 électeur(s) 14 exprimé(s)
- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 19 mai 2018
OUI (12) 100 %
16 électeur(s) 12 exprimé(s)

Pour information

Appel à projet national « Matériel pour la pratique des activités physiques et sportives par les personnes en situation de handicap » :

- La note de service n°2018-DISRSE-02 du 08 juin 2018, relative à deux nouveaux appels à projets nationaux « Accélérateur de l'innovation sociale par le sport » et « Diversité de la pratique des activités physiques et sportives » dans le cadre du plan Héritage et Société.
- Les deux cahiers des charges concernés

Ces documents seront mis en ligne sur le site du CNDS : <http://www.cnnds.sports.gouv.fr>

N'hésitez pas à les relayer.

Agenda :

- Réunion du bureau fédéral, 30 juin et 1^{er} juillet 2018, à Saint François de Salles (73)
- CNOSF : séminaire Gouvernance du sport, 4 juillet 2018 à Paris
- Camp Berger du 28 juillet au 20 août 2018
- Camp jeunes été du 12 au 18 août 2018
- Réunion du conseil d'administration, 1^{er} et 2 septembre 2018, à Lyon
- Journées d'études des EDSC, les 20 et 21 octobre 2018.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

